

Saint-Just-Le-Martel

DIMANCHE 9 AVRIL 2017

VIDE-GRENIER

Ouvert aux particuliers et aux professionnels

de 9h à 19h

Rue du Général de Gaulle et Place Wolinski



Organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Just-Le-Martel
Buvette – Restauration et Grillades sur place

Renseignement

à la Mairie au 05-55-09-20-19

ou le Président au 06-50-59-95-12 (après 19h)

Modalités d'inscription

Prix de l'emplacement 2 € le M linéaire – 6M minimum obligatoire avec voiture

Les exposants doivent se soumettre aux dispositions de l'arrêté préfectoral régissant ce type de manifestation

Les places sont attribuées en fonction des inscriptions et si les droits d'inscriptions ont bien été acquittés.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation, en cas de force majeure. Les frais d'inscriptions seront alors remboursés, et uniquement dans ce cas.

Chaque demande d'inscription sera obligatoirement accompagnée :

Du chèque représentant les droits d'inscription

De la photocopie d'une pièce d'identité

Du bulletin d'inscription ci-dessous et d'un descriptif sommaire des objets proposés à la vente

Installation à partir de 7h00

ATTESTATION à retourner à Comité des Fêtes Mairie 87590 ST JUST LE MARTEL

Avant le 1^{er} Avril 2017

Je soussigné,.....(Nom, Prénom)

Adresse :

Date et lieu de naissance :

N° registre du commerce :

Désignation de la pièce d'identité et N°.....

Délivrée lepar

Longueur d'emplacement demandé : Mètres X 2€ sans voiture

6 Mètres X 2€ avec voiture

Montant du chèque joint : (Libellé à l'ordre du Comité des Fêtes)

Déclare sur l'honneur : (Rayer les mentions inutiles)

- Ne pas être commerçant ou être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du commerce
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2du Code du commerce)
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du code Pénal)
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Signature (Obligatoire)